

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 MAI 2009

DELIBERATION

OBJET : Compte administratif 2008 – budget ZAC de Kerdroual

Rapporteur : Marie-Bernadette LE NEVE

Il est proposé au conseil municipal d'examiner le compte administratif de l'exercice 2008 du budget ZAC de Kerdroual qui s'établit comme suit :

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser reportés
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	6.204.000,00 €	588.637,13 €	
Recettes	6.204.000,00 €	588.636,73 €	
Résultat de clôture		+ 0,40 €	
Résultat net de fonctionnement			+ 0,40 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	4.074.000,00 €	579.724,97 €	
Recettes	4.074.000,00 €	0,00 €	
Résultat de clôture		- 579.724,97 €	
Résultat net d'investissement avant affectation de l'excédent de fonctionnement			- 579.724,97 €
Résultat global de clôture		- 579.724,57 €	
Résultat net global			- 579.724,57 €

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré, le maire ayant quitté la salle au moment du vote,

- APPROUVE cette proposition à la majorité de vingt huit voix pour et deux voix contre

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.